

Le 27 septembre 2020, nous avons publié sur notre site un article d'humeur intitulé « Roselyne Bachelot : l'Islamiste indigne ? ». Ce billet s'appuyait sur des éléments erronés. Nous nous sommes très vite rendu compte qu'il s'agissait d'une fake news et nous l'avons donc immédiatement retiré.

Nous présentons nos plus humbles excuses à la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, et à nos lecteurs.

Ce regrettable incident a été relayé par le site d'informations, « Nice-Presse », le 1^{er} octobre 2020. Dont acte. Néanmoins, nous constatons que le responsable de l'article n'a pas pris la peine de nous contacter et s'est, de surcroît, permis d'ajouter à la fin de ce papier des propos calomnieux à notre encontre.

Plus encore, nous avons été particulièrement choqués de constater que « Nice-Presse » se serait permis de rajouter un lien sur la page Wikipédia consacrée au Petit Niçois, sans nous contacter. Ces commentaires cherchant à mettre en cause nos moyens, notre sérieux et notre réputation.

De telles méthodes sont indignes de tout journaliste qui se respecte et nous nous réservons le droit de porter plainte contre ces auteurs.

Le Petit Niçois est le plus vieux titre du département, notre déontologie et notre sérieux ne sont plus à démontrer. Le journal « Le Petit Niçois » a traversé plus d'un siècle de périples. La calomnie ne l'atteindra pas et ce titre continuera toujours d'exister dans la presse azurée. Et ce, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs !

Pascal Gaymard
Directeur de la Rédaction

[Signaler un abus](#)

Partager :